

aux cures vacantes. Ainsi vers 1390, il institua Thierry d'ORLEY, déjà chanoine de Trèves comme curé d'Usselskirch-Roussy, avec l'accord de l'abbé de Saint-Maximin de Trèves qui possédait le droit de patronage (31).

Thilmann et ses frères ne respecteront pas longtemps la trêve puisqu'en 1395, on les retrouve à nouveau en lutte avec la cité mais bientôt Barthélemy et Pierre Vuss seront fait prisonniers dans un combat près de Distroff, en même temps que Ernest de DAUN et Jean de CREHANGE. Thilmann se réfugia alors à Luxembourg où il se tiendra tranquille ; il avait perdu ses derniers soutiens.

\* \*  
\*

La « voie de fait » ayant échoué, il faut maintenant songer à la diplomatie. L'échec de la « voie de fait » est d'ailleurs général, dans les royaumes d'Italie notamment. L'Université de Paris, dans un Mémoire daté de juin 1394, proposera trois autres moyens : « la voie de cession c'est à dire la démission des deux papes ; la voie de compromis, c'est à dire l'arbitrage ; enfin la voie conciliaire, par la réunion d'un concile général qui prendrait les mesures nécessaires » (32).

Thilmann Vuss était-il au courant de ces démarches ? Ami du Roi des Romains, celui-ci devait sans doute le consulter, comme les autres évêques et archevêques de ses Etats ? Depuis 1388, bien des événements étaient survenus dans le déroulement du schisme : la mort d'URBAIN VI (15 oct. 1389), l'élection de BONIFACE IX (2 nov.), les tentatives de médiation de ce dernier, celles de l'Université de Paris. Bientôt CLEMENT VII allait mourir (16 sept. 1394) et Pierre de Luna le remplacer sous le nom le BENOIT XIII (28 sept.). Jadis partisan d'Urbain VI, il avait fini par se rallier au pape d'Avignon. Son désir d'unité étant bien connu, l'Université de Paris et le roi de France CHARLES VI le pressèrent de mettre à exécution ses projets de concorde et préconisèrent la « voie de cession », mais le nouveau Pontife avait changé d'avis et il proposa la voie de conférence, « via conventionis » (33). « Ni les instances du duc de Berry, ni l'éloquence de Gilles des Champs, ni l'avis favorable de presque tous les cardinaux ne purent amener le pontife à l'idée de la cession. Deux mois d'efforts ne réussirent ni à le toucher, ni à l'ébranler ».

Quelle va être l'attitude de l'Empire ? Après l'échec de son ambassade en Avignon, CHARLES VI essaiera de gagner à son idée le roi WENCESLAS qui, comme à l'ordinaire, ménagera l'un et l'autre parti, pour gagner du temps. Les archevêques de Trèves et de Cologne, les archiducs de Bavière et d'Autriche puis les princes électeurs acceptèrent d'examiner la question, mais aussi bien à la réunion de Boppard en 1395 qu'à la diète de Francfort en 1397, on n'aboutira à aucun résultat. Le temps travaillera cependant et Wenceslas continuellement pressé par le roi de France se décidera enfin à le rencontrer. « Les